

ÉTAPE 1

À faire 3 mois avant

- Envoyer sa lettre de préavis à son bailleur*
- Demander le changement d'établissement scolaire des enfants
- Planifier le déménagement : location de véhicule, aides au déménagement, jours de congés accordés par l'employeur, etc.

ÉTAPE 2

À faire 1 mois avant

- Récupérer le numéro de téléphone de l'ancien occupant
- Planifier avec son bailleur l'état des lieux d'entrée dans le nouveau logement
- Transférer ou annuler ses abonnements : magazines, journaux, salle de sport, etc.
- Souscrire une nouvelle assurance habitation ou transférer son ancien contrat en contactant le **09 71 07 95 22**
- Demander à la mairie une autorisation de stationnement pour le véhicule de déménagement

ÉTAPE 3

À faire 15 jours avant

- Demander le transfert de son courrier à La Poste
- Prévenir plusieurs organismes de son déménagement : CAF, banque, assurance maladie, centre des impôts, France Travail, caisse de retraite, etc.
- Demander l'ouverture du compteur d'eau au nouveau domicile
- Tester son éligibilité à la fibre et transférer son abonnement internet
- Mettre en service les compteurs d'électricité et de gaz et transférer ses contrats
- Lister le petit matériel et préparer une caisse à outils pour le jour J (douilles de chantier et ampoules, prises multiples, dominos, joints neufs, etc.)

ÉTAPE 4

À faire le jour J

- Réaliser l'état des lieux de sortie du précédent logement
- Effectuer les relevés des compteurs d'électricité, gaz et eau pour éviter les litiges
- Suspendre l'alimentation en eau et en énergie
- Fermer et verrouiller les accès (portes, fenêtres)
- Prévoir les démarches à suivre : s'inscrire sur les listes électorales, trouver un nouveau médecin traitant, changer l'adresse de sa carte grise
- Confirmer à son assureur la fin du contrat et lui envoyer une copie de l'état des lieux de sortie ou tout autre document justificatif

ÉTAPE 5

Dans les mois qui suivent

- Contrats résiliés : vérifier l'arrêt des prélèvements et les éventuels trop perçus
- Installer une alarme en appelant le **09 71 07 95 22**
- Contacter les services publics : impôts, France Travail, caisse de sécurité sociale, etc.

*Selon zone tendue ou non tendue

